

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 830

9 avril 2013

SOMMAIRE

Alqarra Holding S.à r.l.	39809	Entreprise de Peinture MASSEN S.à r.l.	39837
Carbon Management S.A.	39839	EP Munich S.à.r.l.	39836
CARDOSO et Cie S.à r.l.	39840	Euromec S.A.	39835
Cedetec S.A.	39838	Euromec S.A.	39836
Chi-Square S.C.A., SICAV-FIS	39839	Euromec S.A.	39835
Coiffure Carla S.à r.l.	39840	Euromec S.A.	39836
Concertine S.A.	39814	Euromec S.A.	39836
Content International Holdings 1 S.à r.l.	39838	Eze Capital S.A.	39836
Cramex S.A. - SPF	39839	First State European Diversified Infra- structure S.à r.l.	39835
Credit Suisse Capital Partners (Luxem- bourg) S.à r.l.	39807	Helena 2 Investments S.à r.l.	39796
Cross Investment Midco Sàrl	39826	Highland VIIC - PRI (2) S.à r.l.	39816
Crystal Marine S.A.	39840	Iconix Luxembourg LC Holdings S.a r.l.	39797
Dandelon Development Company SA ...	39796	La Surveillance Luxembourgeoise S.A. ...	39794
De l'Isle S.A.	39837	Linkstar S.à r.l.	39811
Discount Communication	39837	Luxspace Sàrl	39838
Dream International S.A.	39837	Mars Propco 39 S.à r.l.	39797
Drive S.à r.l.	39840	PayPal (Europe) S.à r.l. et Cie, S.C.A.	39835
Duck Private S.A. SPF	39837	RPFEB Soparfi A S.à r.l.	39811
ENN Solar Luxembourg S.à r.l.	39839	Top 3000 S.A.	39807

La Surveillance Luxembourgeoise S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 55.320.

L'an deux mille douze, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'«Assemblée Générale») de la société anonyme «LA SURVEILLANCE LUXEMBOURGEOISE S.A.» (ci-après la «Société»), ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 55.320, constituée suivant acte notarié du 20 juin 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 499 du 19 septembre 1996. Les statuts ont été modifiés suivant une assemblée tenue en date du 21 juin 2002, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1288 du 5 septembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Cornelia METTLEN, juriste, avec adresse professionnelle au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Marie-Line SCHUL, juriste, avec adresse professionnelle au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Damien MATTUCCI, juriste, avec adresse professionnelle au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

A) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

B) Tel qu'il résulte de la liste de présence, la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

C) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la Société au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet immédiat et modification subséquente de l'article premier (1^{er}), deuxième alinéa des statuts et de l'article huit (8), premier alinéa des statuts. Insertion de la possibilité pour le conseil d'administration de transférer le siège à l'intérieur de la commune;

2. Modification du premier alinéa de l'article premier (1^{er}) des statuts de la Société;

3. Modification de l'article onze des statuts de la Société;

4. Suppression de la fin de la phrase du sixième alinéa de l'article deux (2) des statuts de la société;

5. Mise à jour des statuts afin d'y intégrer les modifications apportées par la loi du 25 août 2006 à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales;

6. Modification de l'article cinq (5) des statuts par l'ajout d'un cinquième alinéa introduisant la possibilité au Conseil d'Administration de prendre des décisions par voie circulaire;

7. Acceptation de la démission de Monsieur Thillens, administrateur démissionnaire, décharge et nomination de son remplaçant;

8. Divers.

L'Assemblée Générale aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la Société du 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet immédiat. De plus, l'Assemblée générale décide de formaliser le pouvoir donné au conseil d'administration (ou à l'administrateur unique, le cas échéant) de transférer le siège social à l'intérieur de la commune.

En conséquence, et avec même effet, l'article premier (1^{er}), deuxième alinéa et de l'article huit (8), premier alinéa sont modifiés, lesquels auront désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. (deuxième alinéa). «Le siège social est établi dans la commune de Strassen. L'adresse du siège social peut être transférée dans la commune de ce dernier par décision du conseil d'administration ou de l'administrateur unique le cas échéant.»

Art. 8. (premier alinéa). «L'Assemblée Générale annuelle se réunit le troisième vendredi du mois de juin à onze heures dans la commune du siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts comme suit.

Art. 1^{er}. (premier alinéa). «Il existe une société anonyme sous la dénomination de «LA SURVEILLANCE LUXEMBOURGEOISE S.A.»»

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article onze (11) des statuts comme suit:

Art. 11. «Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.»

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de supprimer la partie de phrase à la fin du sixième alinéa de l'article deux (2) des statuts de la Société.

En conséquence, le sixième alinéa de l'article deux (2) aura désormais la teneur suivante:

Art. 2. (sixième alinéa). «Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent.»

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide d'adapter les statuts de la Société en tenant compte des modifications apportées à la loi du 10 août 1915 par la loi du 25 août 2006.

En conséquence, l'article quatre (4) premier alinéa, et l'article cinq (5) septième alinéa des statuts de la Société sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

Art. 4. (premier alinéa). «La société est administrée par un conseil composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.»

Art. 5. (septième alinéa). «La Société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs, soit par la signature unique de l'administrateur-délégué, soit par la signature unique de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.»

Enfin, l'Assemblée Générale décide de supprimer le sixième alinéa de l'article cinq (5) des statuts subordonnant la délégation à un administrateur à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article cinq (5) des statuts de la Société par l'ajout d'un nouveau cinquième alinéa qui aura la teneur suivante:

Art. 5. (nouveau cinquième alinéa). «Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.»

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide d'accepter la démission avec effet immédiat de Monsieur Romain THILLENS de son mandat d'administrateur de la Société et lui donne pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

En remplacement, l'assemblée générale décide de nommer avec effet immédiat Madame Cornelia METTLEN, née le 29 janvier 1963 à Saint Vith (Belgique), résidant professionnellement au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle de l'an 2014.

DONT ACTE, fait et passé à Strassen, au nouveau siège social de la société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes, et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants susmentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: C. METTLEN, M.L. SCHUL, D. MATTUCCI, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 27 décembre 2012. Relation: EAC/2012/17633. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013024133/108.

(130029082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2013.

Helena 2 Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 123.692.

- Le siège social de l'associé Vega Invest (Guernsey) Limited a changé et se trouve à présent à Tudor House, Le Bordage, GY1 1BT St Peter Port, Guernsey

- En date du 25 juin 2010, l'associé LO EURO CHOICE (LUXEMBOURG) SàRL a changé de dénomination et est à présent dénommé EURO CHOICE (Luxembourg) S. à r.l..

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2013.

Référence de publication: 2013027813/13.

(130033691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Dandelon Development Company SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 162.800.

DISSOLUTION

L'an deux mille douze, le dix-huit décembre.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Willem VAN CAUTER, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à Strassen, ci-après dénommé "le mandataire";

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur Michel MOYSON, né à Montréal le 24 novembre 1981, demeurant à C. Roureda Tapada 004 2 6, Edif Roureda Tapada, Santa Coloma (Principat d'Andorra), ci-après dénommée "le mandant";

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme "DANDELON DEVELOPMENT COMPANY S.A.", ayant son siège social à L-8041 Strassen, 65, Rue des Romains, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 162 800, a été constituée suivant acte reçu le 4 août 2011, publié au Mémorial C numéro 2397 du 6 octobre 2011.

II.- Que le capital social s'élève actuellement à EUR 80.000,- EUR (quatre-vingt mille euros), divisé en 800 (huit cents) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) chacune.

III.- Que le comparant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

IV.- Que le comparant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société.

V.- Que le comparant, en tant que liquidateur de la société, déclare que l'activité de la société a cessé, que les dettes connues ont été payées ou provisionnées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'adresse de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: W. VAN CAUTER, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 20 décembre 2012. Relation. LAC/2012/61225. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2013023956/41.

(130029035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2013.

Mars Propco 39 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 122.335.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique de la Société en date du 20 février 2013 que:

- 1) le mandat de Madame Marie-Thérèse Discret en tant que gérant de la Société a pris fin avec effet immédiat;
- 2) il a été décidé de nommer Monsieur Tomas Lichy, né le 25 novembre 1972 à Ostrava (République Tchèque), résidant professionnellement au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C. Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2013.

Pour la Société

Référence de publication: 2013027919/17.

(130033642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Iconix Luxembourg LC Holdings S.a r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 175.437.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the eighteenth day of February

Before the undersigned, Maître Francis Kessler, a notary resident in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Iconix Luxembourg Holdings S.à r.l., a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies, under number B 172.340,

here represented by Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, whose professional address is Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given on 15 February 2013,

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party represented as set out above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Iconix Luxembourg LC Holdings S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely

ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may buy, sell, exchange, lease, hire, rent and manage any patents, trademarks or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever which it holds from time to time.

3.5. The Company may license the use and/or the right to exploit any patents, trademarks or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever which it holds from time to time.

3.6. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.5. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.7. The Company may redeem its own shares, provided:

(i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or

(ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board). The shareholders may decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers and one or several class B managers.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, the Board may validly deliberate and act if at least one (1) class A manager and one (1) class B manager is present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager votes in favour of the resolution. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any class A manager and any class B manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 9. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' written resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than one-tenth (1/10) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 12. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

(i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

(ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

13.5. The annual General Meeting shall be held at the registered office or at any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of May of each year at 10.00 a.m. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

- (i) the Board must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first (31) of December 2013.

Subscription and Payment

Iconix Luxembourg Holdings S.ar.l., represented as stated above, subscribes for twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) is at the Company's disposal.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, its sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as class A managers of the Company for an undetermined period:

- Neil Cole, chief executive officer, born on March 15, 1957 in New York, United States of America and with professional address at c/o Iconix Brand Group, Inc., 1450 Broadway, 3rd Floor, New York, NY 10013; and

- Andrew Tarshis, general counsel, born on March 03, 1966 in New York, United States of America and with professional address at c/o Iconix Brand Group, Inc., 1450 Broadway, 3rd Floor, New York, NY 10013.

2. The following are appointed as class B managers of the Company for an undetermined period:

- Douwe Terpstra, company director, born on October 31, 1958 in Leeuwarden, The Netherlands, and with professional address at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg; and

- Hugo Froment, company director, born on February 22, 1974 in Laxou, France and with professional address at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

3. The registered office of the Company is located at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

This notarial deed is drawn up in Esch/Alzette, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-huitième jour de février.

Par devant le soussigné Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Iconix Luxembourg Holdings S.à r.l., une société régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 172.340,

représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée le 15 février 2013.

Après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, ladite procuration restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Iconix Luxembourg LC Holdings S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société soeur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière

générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut acheter, vendre, échanger, louer, engager et gérer tous brevets, marques déposées ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit qu'elle détient de temps à autre.

3.5. La Société peut accorder une licence d'utilisation et/ou le droit d'exploiter tous brevets, marques déposées ou tous autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit qu'elle détient de temps à autre.

3.6. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.5. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.6. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.7. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition ou:

- (i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
- (ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil). Les associés peuvent décider de nommer des gérants de deux catégories différentes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés, à condition que si les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, le Conseil ne puisse délibérer et agir valablement que si au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à condition que si les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B votent en faveur de la décision. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions écrites des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de dix pourcent (10%) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

Art. 12. Associé unique. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

- (i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;
- (ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et
- (iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

13.5. L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

14.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distributions, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renonciations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le trente et un décembre 2013.

Souscription et Libération

Iconix Luxembourg Holdings S.à.r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe A de la Société pour une durée indéterminée:

- Neil Cole, directeur général, né le 15 mars 1957, à New York, Etats Unis d'Amérique et dont l'adresse professionnelle est située au c/o Iconix Brand Group, Inc., 1450 Broadway, 3^{ème} étage, New York, NY 10013; et

- Andrew Tarshis, directeur général, né le 3 mars 1966, à New York, Etats Unis d'Amérique et dont l'adresse professionnelle est située au c/o Iconix Brand Group, Inc., 1450 Broadway, 3^{ème} étage, New York, NY 10013.

2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée:

- Douwe Terpstra, administrateur de sociétés, né le 31 octobre 1958 à Leeuwarden, Pays-Bas et dont l'adresse professionnelle est située au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg; et

- Hugo Froment, administrateur de sociétés, né le 22 février 1974, à Laxou, France et dont l'adresse professionnelle est située au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la requête des parties comparantes que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire de la partie comparante.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 février 2013. Relation: EAC/2013/2444. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013027823/523.

(130034207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Top 3000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3871 Schifflange, 13, rue de la Paix.

R.C.S. Luxembourg B 48.111.

Les statuts coordonnés de la prédite société au 13 février 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 26 février 2013.

Maître Marc LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2013027861/13.

(130034137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Credit Suisse Capital Partners (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 140.897.

RECTIFICATIF

Déposé le 13 février 2013, numéro dépôt L130027204

In the year two thousand and twelve, on the twelfth day of December.

Before Us Maître Jean SECKLER, notary residing at Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

APPEARED:

Mr Max MAYER, employee, residing professionally in Junglinster, 3, route de Luxembourg,

acting as proxyholder of Credit Suisse Alzette Holdings (Luxembourg) S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, registered with the Register of Commerce and Companies in Luxembourg under number B 143.709,

being the sole shareholder of the private limited liability company Credit Suisse Capital Partners (Luxembourg) S.à r.l., established and having its registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 140.897, (the "Company"), incorporated under the name of CREDIT SUISSE ISSUER 1 FINANCE (LUXEMBOURG) S.à r.l., pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, on 21 July 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2054 on 25 August 2008, and the articles of association of which have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary, dated 10 October 2012, registered in Grevenmacher, on 19 October 2012, Relation: GRE/2012/3870, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Notarial Deed"),

by virtue of the proxy given to him under private seal on 5 October 2012, which proxy have remained attached to the Notarial Deed.

The appearing person, acting in their above stated capacity, has requested the undersigned notary to record his declarations and statements as follows:

- that a clerical error appears in the Notarial Deed;
- that in the sole resolution on page 2 in the English version and on page 3 in the French version of the Notarial Deed the last sentence of article 17 of the Articles of Association of the Company was amended as follows:

“ **Art. 17. (last sentence).** The Board of Managers is duly authorized to pay interim and annual dividends.”

although, according to the text of the above named proxy it should have read as follows:

“ **Art. 17. (last sentence).** The managers may at all times during the financial year, resolve to distribute interim dividends, in compliance with legal provisions.”

The said appearing person, acting in the above stated capacity, declared that all the other articles and clauses of the Notarial Deed remain unchanged and required the notary to mention the present rectification wherever necessary.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le douzième jour du mois de décembre.

Par-devant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire de Credit Suisse Alzette Holdings (Luxembourg) S.à r.l., une société constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143.709,

associée unique la société à responsabilité limitée Credit Suisse Capital Partners (Luxembourg) S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 140.897, constituée originellement sous la dénomination de CREDIT SUISSE ISSUER 1 FINANCE (LUXEMBOURG) S.à r.l. suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2054 le 25 août 2008, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu le 10 octobre 2012 suivant acte reçu par le notaire instrumentant, enregistré à Grevenmacher, le 19 octobre 2012, Relation: GRE/2012/3870, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (l'«Acte Notarié»),

en vertu d'une procuration lui délivrée sous seing privé en date du 5 octobre 2012, laquelle procuration est restée annexée à l'Acte Notarié.

Le comparant, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

- qu'une erreur de plume s'est glissée dans l'Acte Notarié,
- que, dans la résolution unique en page 2 dans la version anglaise et en page 3 dans la version française de l'Acte Notarié, le texte de la dernière phrase de l'article 17 a été modifié comme suit:

« **Art. 17. (dernière phrase).** Le Conseil de gérance est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes.»

hors, il aurait dû, selon le texte de ladite procuration, être modifié comme suit:

« **Art. 17. (dernière phrase).** Les gérants peuvent au tout moment de l'année sociale décider de distribuer les dividendes intérimaires, en conformité avec les dispositions légales.»

Lequel comparant, agissant en sa susdite qualité, a déclaré que tous les autres articles et rubriques de ladite assemblée générale extraordinaire restent inchangés et a prié le notaire de faire mention de la présente rectification partout où besoin sera.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 20 décembre 2012. Relation GRE/2012/4829. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société.

Junglinster, le 13 février 2013.

Référence de publication: 2013022769/85.

(130027577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 février 2013.

Alqarra Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.350.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 157.830.

In the year two thousand and thirteen, on the thirtieth of January.

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

There appeared:

Gulf Merchant Bank Limited, a limited liability corporation, registered with the Dubai International Financial Centre (Registration Number 00262), with registered office in Sheikh Zayed Road, Level 22, Emirates Towers, 506550 Dubai, Emirats Arabes Unis,

hereby represented by Mrs Corinne PETIT, private employee, residing professionally at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Dubai on January 30th, 2013.

The said proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in her capacity as the sole shareholder, has requested the undersigned notary to enact the following:

The appearing party is the sole shareholder of "Alqarra Holding S.à r.l.", a limited liability corporation with registered office in L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey, incorporated by deed of the undersigned notary on December 23rd, 2010 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 338 dated February 19th, 2011. These Articles of Association have been amended for the last time by deed of the undersigned notary on November 28th, 2012 and not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The capital of the company is fixed at five million euro (EUR 5,000,000) represented by forty thousand (40,000) parts, with a nominal value of one hundred twenty-five euro (EUR 125) each, entirely paid in.

The appearing party takes the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the corporate capital by an amount of three hundred five thousand euro (EUR 350,000), so as to raise it from its present amount of five million euro (EUR 5,000,000) to five million three hundred fifty thousand euro (EUR 5,350,000), by issuing two thousand eight hundred (2,800) new shares with a par value of one hundred twenty-five euro (EUR 125) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription and Liberation

The appearing sole shareholder "Gulf Merchant Bank Limited" declares to subscribe to two thousand eight hundred (2,800) new shares and to pay them up, fully in cash, at its par value of one hundred twenty-five euro (EUR 125), so that the amount of three hundred fifty thousand euro (EUR 350,000) is at the free disposal of the Company, proof of which as been given to the undersigned notary.

Second resolution

The appearing sole shareholder resolves to amend article 6 of the articles of incorporation, so as to reflect the increase of capital, which shall henceforth have the following wording:

" **Art. 6.** The capital is set at five million three hundred fifty thousand euro (EUR 5,350,000) represented by forty-two thousand eight hundred (42,800) shares of a par value of one hundred twenty-five euro (EUR 125) each."

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof, this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the appearing persons signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française

L'an deux mille treize, le trente janvier.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Gulf Merchant Bank Limited, une «company limited by shares», selon le droit de l'Emirat de Dubaï, enregistrée à Dubaï International Financial Centre (Registration Number 00262), avec siège social au Sheikh Zayed Road, Level 22, Emirates Towers, 506550, Dubaï, Emirats Arabes Unis,

ici représentée par Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée à Dubaï le 30 janvier 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

La société comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée «Alqarra Holding S.à r.l.», avec siège social à L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par le notaire soussignée, en date du 23 décembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 338 du 19 février 2011 dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 28 novembre 2013, et non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le capital social de la société est fixé à cinq millions d'euros (5.000.000.- EUR) représenté par quarante mille (40.000) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) chacune.

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de trois cent cinquante mille euros (350.000.- EUR) afin de le porter de son montant actuel de cinq millions d'euros (5.000.000.-EUR) à cinq millions trois cent cinquante mille euros (5.350.000.- EUR), par l'émission de deux mille huit cents (2.800) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et Libération

Et à l'instant, deux mille huit cents (2.800.-) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) ont été souscrites par l'associée unique «Gulf Marchant Bank Limited» et entièrement libérée en espèces, de sorte que le montant de trois cent cinquante mille euros (350.000.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'associée unique décide, suite à la résolution précédemment prise, de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé cinq millions trois cent cinquante mille euros (5.350.000.- EUR) représenté par quarante-deux mille huit cents (42.800) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) chacune.»

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la partie comparante, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 07 février 2013. LAC/2013/5989. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2013.

Référence de publication: 2013023822/99.

(130029016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2013.

RPFFB Soparfi A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 71.013.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 95.522.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 17 janvier 2013

- La démission de M. Nicolas Schreurs avec adresse professionnelle au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg de sa fonction de gérant a été acceptée par l'associé unique avec effet au 8 janvier 2013.

- Peter van Opstal avec adresse professionnelle au 40, Avenue Monterey, 2163 Luxembourg est élu par l'associé unique en tant que gérant en remplacement du gérant démissionnaire pour une durée indéterminée, avec effet au 8 janvier 2013.

Luxembourg, le 1^{er} février 2013.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013027393/17.

(130032796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2013.

Linkstar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 161.132.

—
In the year two thousand and thirteen, on the sixth day of February,

Before Us, Maître Leonie Grethen, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED,

STAR II Executive Co-Investment Limited Partnership, a limited partnership governed by English law, with its principal place of business at 33 Cavendish Square, London W1G 0PW, registered with the Companies House under number LP11000, acting by its manager, STAR Capital Partners Limited, a company governed by English law, having its registered office at 33 Cavendish Square, London W1G 0PW and registered with the Companies House under number 03862379 (Star Capital) and being the owner of ninety nine (99) shares of Linkstar S.a r.l (the Shareholder 1),

here represented by Mr Jean-Paul Schmit, employee, professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal, the said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities;

STAR II UK Limited Partnership No.1, a limited partnership governed by English law, with its principal place of business at 33 Cavendish Square, London W1G 0PW, registered with the Companies House under number LP11001, acting by Star Capital, and being the owner of eleven thousand five hundred and thirty two (11.532) shares of Linkstar S.a r.l. (the Shareholder 2),

here represented by Mr Jean-Paul Schmit, employee, professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal, the said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities; and

STAR II US Limited Partnership No.1, a limited partnership governed by English law, with its principal place of business at 33 Cavendish Square, London W1G 0PW, registered with the Companies House under number LP11002 and being the owner of eight hundred and sixty nine (869) shares of Linkstar S.à r.l. (the Shareholder 3 and together with the Shareholder 1 and the Shareholder 2, the Shareholders),

here represented by Mr Jean-Paul Schmit, employee, professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal, the said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities;

The extraordinary general meeting of the Shareholders (the Meeting) was opened by Mr Jean-Paul Schmit, employee, with professional address in Luxembourg, acting as chairman of the Meeting (the Chairman).

The Chairman appointed as secretary of the Meeting Mrs Monique Drauth, employee, with professional address in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer of the Meeting Mrs Nadine Majerus, employee, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the Meeting has been unanimously approved by the Meeting.

The Chairman then declared and requested the notary to state the following:

I. The appearing parties are the shareholders of Linkstar S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.132, and having a share capital of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-), incorporated by a deed received by Maître Léonie Grethen, notary residing in Luxembourg, on May 20, 2011 (the Company).

II. The agenda of the meeting is as follows:

1. Decision to change the corporate object so that it shall read as follows:

« **Art. 3. Corporate objects.** The corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to (or in favour of) other companies or enterprises which form part of the same group of companies as the Company, any support, loans, advances and give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person.

The corporation may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes”

2. Miscellaneous.

III. The Shareholders have taken the following resolution:

Sole resolution

The Shareholders RESOLVE to amend article 3 of the articles of association of the Company so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 3. Corporate objects.** The corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to (or in favour of) other companies or enterprises which form part of the same group of companies as the Company, any support, loans, advances or guarantees, and give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person.

The corporation may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes”

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand euro (EUR 1,000.00).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le six février,

par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

STAR II Executive Co-Investment Limited Partnership, une société en commandite (a limited partnership) de droit anglais, ayant son siège social au 33 Cavendish Square, London W1G 0PW, immatriculée auprès du registre des sociétés

de la Companies House sous le numéro LP11000, agissant par son gérant, Star Capital Partners Limited, une société de droit anglais ayant son siège social au 33 Cavendish Square, London W1G 0PW et immatriculé auprès du registre des sociétés de la Companies House sous le numéro 03862379 (Star Capital) et détenant quatre-vingt-dix-neuf parts (99) parts sociales de Linkstar S.à r.l. (l'Associé 1),

représentée par M. Jean-Paul Schmit, salarié, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

STAR II UK Limited Partnership No.1, une société en commandite (a limited partnership) selon les lois de l'Angleterre, ayant son siège social au 33 Cavendish Square, London W1G 0PW, immatriculée auprès du registre des sociétés de la Companies House sous le numéro LP11001, agissant par Star Capital, et détenant onze mille cinq cent trente-deux (11.532) parts sociales de Linkstar S.à r.l. (l'Associé 2),

représentée par M. Jean-Paul Schmit, salarié, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement; et

STAR II US Limited Partnership No.1, une société en commandite (a limited partnership) selon les lois de l'Angleterre, ayant son siège social au 33 Cavendish Square, London W1G 0PW, immatriculée auprès du registre des sociétés de la Companies House sous le numéro LP11002, agissant par Star Capital, et détenant huit cent soixante-neuf (869) parts sociales de Linkstar S.à r.l. (l'Associé 3, ensemble avec l'Associé 1 et l'Associé 2, les Associés),

représentée par M. Jean-Paul Schmit, salarié, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'assemblée générale extraordinaire des Associés (l'Assemblée) a élu comme Président Monsieur Jean-Paul Schmit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le Président a désigné comme secrétaire de l'Assemblée Mme Monique Drauth, salariée, résident professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée a élu aux fonctions de scrutateur de l'Assemblée, Mme Nadine Majerus, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée ainsi composé a été unanimement approuvée par l'Assemblée.

Ensuite, Monsieur le Président a déclaré et a demandé au notaire d'acter que:

I. Les parties comparantes sont les associés de Linkstar S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161.132, et disposant d'un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12,500.-), constituée suivant acte de Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg, le 20 mai 2011 (la Société).

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Décision de changer l'objet social de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 3. Objet.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à (ou en faveur) d'autres sociétés ou entreprises qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, tous concours, prêts, avances et consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers en relation avec son objet ou pouvant en favoriser l'accomplissement.»

2. Divers.

III. Les Associés ont pris la résolution suivante:

Résolution unique

Les Associés DECIDENT de modifier l'article 3 des statuts de la Société de sorte qu'il aura la teneur suivante:

« **Art. 3. Objet.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à (ou en faveur) d'autres sociétés ou entreprises qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, tous concours, prêts, avances et consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers en relation avec son objet ou pouvant en favoriser l'accomplissement.»

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille euros (EUR 1.000.-).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date et année qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, ce dernier a signé ensemble avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: Schmit, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 6 février 2013. Relation: LAC/2013/5771. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 14 février 2013.

Référence de publication: 2013023547/181.

(130028421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2013.

Concertine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 109.579.

L'an deux mille douze, le vingt-sept décembre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CONCERTINE S.A., avec siège social à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, R.C.S. Luxembourg numéro B 109579, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, en date du 15 juillet 2005, publié au Mémorial C numéro 1232 du 18 novembre 2005, et dont les statuts ont été modifiés par deux fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 septembre 2007, publié au Mémorial C numéro 2696 du 23 novembre 2007 et suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 mai 2012, publié au Mémorial C numéro 1878 du 27 juillet 2012.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Bob PLEIN, employé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg..

Le bureau ayant ainsi été constitué, le président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Il résulte de ladite liste de présence que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur objets portés à l'ordre du jour, qui est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Renonciation aux formalités de convocations.

2. Modification de l'année sociale qui courra désormais du 1^{er} janvier au 31 décembre de la même année, l'année sociale ayant commencé le 1^{er} septembre 2012 et se terminera le 31 décembre 2012.

3. Modification afférente de l'article 17, alinéa 1^{er}, des statuts.

4. Divers

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate que les actionnaires ont renoncé aux formalités de convocation.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'année sociale de la société qui courra désormais du 1^{er} janvier au 31 décembre de la même année, l'année sociale ayant commencé le 1^{er} septembre 2012 se terminera le 31 décembre 2012.

Troisième résolution

Suite à la résolution qui précède l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article dix-sept des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 17. (alinéa 1^{er}).** L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de la même année."

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement neuf cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en français suivi d'une version anglaise, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Suit la version anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and twelve, on the twenty-seventh day of December.

Before us the undersigned notary Jean SECKLER, residing at Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the public limited company (société anonyme) CONCERTINE S.A., with registered office in L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, R.C.S. Luxembourg number B 109579, incorporated by deed of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, on the 15th of July 2005, published in the Mémorial C number 1232 of the 18th of November 2005, and whose articles of association have been modified twice by deed of the undersigned notary on the 28th of September 2007, published in the Mémorial C number 2696 of the 23rd of November 2007 and by deed of the undersigned notary on the 24th of May 2012, published in the Mémorial C number 1878 of the 27th July 2012.

The meeting is presided by Mr Bob PLEIN, employee, residing professionally in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Max MAYER, employee, residing professionally in L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The board having thus been formed the chairman states and asks the notary to enact:

That the shareholders present or represented as well as the number of shares held by them are indicated on an attendance list, which after having been signed by the shareholders or their proxy-holders, shall remain annexed to this document and shall be filed at the same time with the registration authorities.

It results from the said attendance list that all the issued shares are present or represented, so that the present meeting can take place without prior convening notices.

That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate upon the points of the agenda, which reads as follows:

Agenda:

1. Waive of the formalities of the convocation.

2. Change of the fiscal year to run henceforth from January 1 to December 31 of the same year, the current fiscal year extending from September 1, 2012 and will end to December 31, 2012.

3. Subsequent amendment of article 17, paragraph 1, of the Articles of Association.

4. Miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were taken by unanimous vote.

First resolution

The meeting states that shareholders have waived to the formalities of the convocation.

Second resolution

The meeting decides to change the fiscal year of the company in order to run henceforth from January 1 to December 31 of the same year, the current fiscal year which has begun on September 1, 2012 will end on December 31, 2012.

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolution the meeting decides to amend the first paragraph of article seventeen of the articles of association and to give it the following wording:

" **Art. 17. (paragraph 1).** The Company's business year begins on January 1 and closes on December 31 of the same year."

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at nine hundred Euro.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in French, followed by an English version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the French and the English text, the French version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Signé: Bob PLEIN, Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 04 janvier 2013. Relation GRE/2013/106. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 25 février 2013.

Référence de publication: 2013027036/109.

(130033458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 février 2013.

Highland VIIC - PRI (2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 94.819,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 146.564.

In the year two thousand and twelve, on the tenth day of December,

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Highland VIIC - PRI (2) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.564 (the Company). The Company was incorporated on May 14, 2009, pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1279 dated July 3, 2009. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on December 2, 2010, pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 268 dated February 9, 2011.

There appeared:

Highland VIIC - PRI (1) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.563 (the Sole Shareholder),

here represented by Maître Tulay Sonmez, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

which power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all of the twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, nineteen thousand five hundred and fifty-four (19,554) class A shares, two thousand six hundred and ninety-six (2,696) class A1 shares, eight thousand five hundred and forty-five (8,545) class A2 shares, fifteen thousand five hundred and ninety-three (15,593) class B shares, five thousand seven hundred and twenty-five (5,725) class C shares, nine thousand and ninety-five (9,095) class D shares and five thousand eight hundred and seventy-six (5,876) class E shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, subscribed and fully paid-up, representing the entirety of the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Creation of a new class of shares, being the class F "tracker" shares (the Class F Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as they are proposed to be amended in items 5. and 6. of this agenda;

3. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of fifteen thousand two hundred and thirty-five euro (EUR 15,235) in order to bring the said share capital from its current amount of seventy-nine thousand five hundred and eighty-four euro (EUR 79,584), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, nineteen thousand five hundred and fifty-four (19,554) class A shares, two thousand six hundred and ninety-six (2,696) class A1 shares, eight thousand five hundred and forty-five (8,545) class A2 shares, fifteen thousand five hundred and ninety-three (15,593) class B shares, five thousand seven hundred and twenty-five (5,725) class C shares, nine thousand and ninety-five (9,095) class D shares and five thousand eight hundred and seventy-six (5,876) class E shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of ninety-four thousand eight hundred and nineteen euro (EUR 94,819), by way of the issue of fifteen thousand two hundred and thirty-five (15,235) new Class F Shares;

4. Subscription for the new shares and payment of the share capital increase specified under item 3. above;

5. Amendment to article 5.1. of the Articles in order to reflect the creation and issuance of the new Class F Shares as proposed above;

6. Amendment to article 16.2. of the Articles;

7. Amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and to any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the shareholder's register of the Company; and

8. Miscellaneous.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to create a new class of shares of the Company, being the class F "tracker" shares (the Class F Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as they will be amended pursuant to the below resolutions.

Third resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of fifteen thousand two hundred and thirty-five euro (EUR 15,235) in order to bring the said share capital from its current amount of seventy-nine thousand five hundred and eighty-four euro (EUR 79,584), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, nineteen thousand five hundred and fifty-four (19,554) class A shares, two thousand six hundred and ninety-six (2,696) class A1 shares, eight thousand five hundred and forty-five (8,545) class A2 shares, fifteen thousand five hundred and ninety-three (15,593) class B shares, five thousand seven hundred and twenty-five (5,725) class C shares, nine thousand and ninety-five (9,095) class D shares and five thousand eight hundred and seventy-six (5,876) class E shares, all in regis-

tered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of ninety-four thousand eight hundred and nineteen euro (EUR 94,819), by way of the issue of fifteen thousand two hundred and thirty-five (15,235) new Class F Shares.

Fourth resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscriptions to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription and Payment

Highland VIIC - PRI (1) S.a r.l., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to fifteen thousand two hundred and thirty-five (15,235) newly issued Class F Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of fifteen thousand two hundred thirty-five euro and ninety-six cents (EUR 15,235.96), of which (i) fifteen thousand two hundred and thirty-five euro (EUR 15,235) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. ninety-six cents (EUR 0.96) to the share premium account of the Company connected to the Class F Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of fifteen thousand two hundred thirty-five euro and ninety-six cents (EUR 15,235.96) that it held against the Company (the Receivable).

Further, it was evidenced by a certificate dated December 6, 2012, issued jointly by Highland VIIC - PRI (1) S.a r.l. and the Company that at the date of such certificate:

- «1. the Sole Shareholder is the owner of the Receivable;
2. the Sole Shareholder is solely entitled to the Receivable and possesses the power to dispose of the Receivable, which is freely transferable;
3. the value of the Receivable is fifteen thousand two hundred thirty-five euro and ninety-six cents (EUR 15,235.96); and
4. upon the contribution of the Receivable by the Sole Shareholder to the Company, the Receivable will be extinguished by way of confusion for the purpose of article 1300 of the Luxembourg civil code.»

Said certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder resolves to record that the shareholding in the Company is, further the increase in share capital, as follows:

	Shares
Highland VIIC - PRI (1) S.a r.l.	12,500 Ordinary Shares
	19,554 Class A Shares
	2,696 Class A1 Shares
	8,545 Class A2 Shares
	15,593 Class B Shares
	5,725 Class C Shares
	9,095 Class D Shares
	5,876 Class E Shares
	<u>15,235 Class F Shares</u>
Total	94,819 Shares

Fifth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend Article 5.1. of the Articles which shall be reworded as follows:

" **5.1.** The Company's corporate capital is set at ninety-four thousand eight hundred and nineteen euro (EUR 94,819), represented by twelve thousand and five hundred (12,500) ordinary shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares, and individually, an Ordinary Share), nineteen thousand five hundred and fifty-four (19,554) class A shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares, and individually, a Class A Share), two thousand six hundred and ninety-six (2,696) class A1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A1 Shares, and individually, a Class A1 Share), eight thousand five hundred and forty-five (8,545) class A2 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A2 Shares, and individually, a Class A2 Share), fifteen thousand five hundred and ninety-three (15,593) class B shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares, and individually, a Class B Share), five thousand seven hundred and twenty-five (5,725) class C shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares, and individually, a Class C Share), nine thousand and ninety-five (9,095) class D shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class D Shares, and individually, a Class D Share), five thousand eight hundred and seventy-six (5,876) class E shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E Shares, and individually, a Class E Share) and fifteen thousand two hundred and thirty-five (15,235) class F shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class F

Shares, and individually, a Class F Share, and together with the Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares and the Class E Shares, the Shares, and individually and irrespectively to the class of shares it belongs, a Share).

The Company may also create and issue additional classes of shares to be designated distinctively as a class that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares and the Class F Shares constitute separate classes of shares in the Company, but rank *pari passu* in all respects save as hereinafter specifically provided.

The Class A Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the six thousand seven hundred and sixty-eight (6,768) class E shares and eleven thousand two hundred and forty-five (11,245) class E-1 shares acquired on May 22, 2009 in the share capital of Privalia Venta Directa, S.L., a company incorporated under the laws of Spain, having its registered office at calle Lull, 145, Barcelona, Spain (Privalia) (the Class A Underlying Investment).

The Class A1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the nine hundred and eighty-nine (989) class A shares acquired on April 27, 2010 in the share capital of Privalia (the Class A1 Underlying Investment).

The Class A2 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the one thousand and nine hundred (1,900) class F shares acquired on October 13, 2010 in the share capital of Privalia (the Class A2 Underlying Investment).

The Class B Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the one hundred three thousand eight hundred and thirty (103,830) class F shares acquired on December 30, 2009 in the share capital of Spartoo SAS, a French société par actions simplifiée with a share capital of one hundred thirty-four thousand one hundred and sixty-two euro (EUR 134,162), having its registered office at 9, rue du 19 mars 1962, 38130 Echirolles and registered with the registry of Commerce and Companies of Grenoble under number 489 895 821 (the Class B Underlying Investment).

The Class C Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class C shares of NetentSec, Inc., an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands (the Class C Underlying Investment).

The Class D Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the share capital of UUSEE, Inc., an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands (the Class D Underlying Investment).

The Class E Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the share capital of Hans Investment Holding Limited, an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands (the Class E Underlying Investment).

The Class F Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the one hundred forty-nine thousand six hundred and twenty-seven (149,627) Class A ordinary shares in the form of American depository shares acquired by the Company on April 1, 2011 in the share capital of Qihoo 360 Technology Co. Ltd., a company incorporated in the Cayman Islands on the New York Stock Exchange (the Class F Underlying Investment)."

Sixth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting further resolves to amend Article 16.2. of the Articles which shall be reworded as follows:

" **16.2.** After the allocation of any profits to the statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the shares of each class, *pro rata* to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the shares of such class, minus (ii) any costs directly related to such investment, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(b) for the avoidance of any doubt:

- the holders of the Class A Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A shares of the Subsidiary (the Class A Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A1 shares of the Subsidiary (the Class A1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A2 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A2 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A2 shares of the Subsidiary (the Class A2 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A2 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class B Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class B Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class B shares of the Subsidiary (the Class B Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class B Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class C Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class C Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class C shares of the Subsidiary (the Class C Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class C Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class D Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class D Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class D shares of the Subsidiary (the Class D Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class D Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class E Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class E Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class E shares of the Subsidiary (the Class E Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class E Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers; and

- the holders of the Class F Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class F Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class F shares of the Subsidiary (the Class F Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class F Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(c) the general meeting of the shareholders has discretionary power to dispose of the remainder (if any) of the profits which are not derived by the Company from a specific investment which performance and returns are tracked by a particular class of shares. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward. In case of declaration of payment by the general meeting of the shareholders of all or part of the remainder of the profits as dividends, such dividends will be paid to the holders of Ordinary Shares on a pro rata basis to the number of Ordinary Shares held by them."

Seventh resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorised any manager of the Company, any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

There being no further business, the Meeting is closed.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximatively two thousand Euros (EUR 2,000.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said person signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le dixième jour du mois de décembre,

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Highland VIIC - PRI (2) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.564 (la Société). La Société a été constituée le 14 mai 2009 suivant un acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1279 du 2 juillet 2009. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte du notaire instrumentant en date du 2 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 268 du 9 février 2011.

A comparu:

Highland VIIC - PRI (1) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.563 (l'Associé Unique),

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Ladite procuration, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, les dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre (19.554) parts sociales de classe A, les deux mille six cent quatre-vingt-seize (2.696) parts sociales de classe A1, les huit mille cinq cent quarante-cinq (8.545) parts sociales de classe A2, les quinze mille cinq cent quatre-vingt-treize (15.593) parts sociales de classe B, les cinq mille sept cent vingt-cinq (5.725) parts sociales de classe C, les neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales de classe D et les cinq mille huit cent soixante-seize (5.876) parts sociales de classe E, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, souscrites et entièrement libérées, représentant l'intégralité du capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Création d'une nouvelle classe de parts sociales, soit les parts sociales de classe F (les Parts Sociales de Classe F), ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts qui font l'objet d'une modification concernant les points 5. et 6. du présent ordre du jour;

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quinze mille deux cent trente-cinq euros (EUR 15.235) afin de porter le capital social de son montant actuel de soixante-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-quatre euros (EUR 79.584) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre (19.554) parts sociales de classe A, deux mille six cent quatre-vingt-seize (2.696) parts sociales de classe A1, huit mille cinq cent quarante-cinq (8.545) parts sociales de classe A2, quinze mille cinq cent quatre-vingt-treize (15.593) parts sociales de classe B, cinq mille sept cent vingt-cinq (5.725) parts sociales de classe C, neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales de classe D et cinq mille huit cent soixante-seize (5.876) parts sociales de classe E, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à quatre-vingt-quatorze mille huit cent dix-neuf euros (EUR 94.819), par l'émission de quinze mille deux cent trente-cinq (15.235) nouvelles parts sociales de classe F ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune;

4. Souscription aux nouvelles parts sociales et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 3 ci-dessus;

5. Modification de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter l'émission des nouvelles parts sociales proposée au point 2 ci-dessus;

6. Modification de l'article 16.2. des Statuts;

7. Modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement renommées dans le registre des associés de la Société. Et

8. Divers.

Ces faits exposés, la partie comparante, agissant par le biais de son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de créer une nouvelle classe de parts sociales, soit les parts sociales de classe F (les Parts Sociales de Classe F), ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts tels que modifiés en vertu des résolutions suivantes.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de quinze mille deux cent trente-cinq euros (EUR 15.235) afin de porter le capital social de son montant actuel de soixante-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-quatre euros (EUR 79.584) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre (19.554) parts sociales de classe A, deux mille six cent quatre-vingt-seize (2.696) parts sociales de classe A1, huit mille cinq cent quarante-cinq (8.545) parts sociales de classe A2, quinze mille cinq cent quatre-vingt-treize (15.593) parts sociales de classe B, cinq mille sept cent vingt-cinq (5.725) parts sociales de classe C, neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales de classe D et cinq mille huit cent soixante-seize (5.876) parts sociales de classe E, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à quatre-vingt-quatorze mille huit cent dix-neuf euros (EUR 94.819), par l'émission de quinze mille deux cent trente-cinq (15.235) nouvelles parts sociales de classe F ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante aux nouvelles Parts Sociales de Classe F et la libération intégrale de l'augmentation du capital social:

Souscription et Libération

Highland VIIC - PRI (1) S.à r.l., préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à quinze mille deux cent trente-cinq (15.235) Parts Sociales de Classe F nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de quinze mille deux cent trente-cinq euros et quatre-vingt-seize cents (EUR 15.235,96), dont (i) quinze mille deux cent trente-cinq euros (EUR 15.235) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. quatre-vingt-seize cents (EUR 0,96) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe F, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de quinze mille deux cent trente-cinq euros et quatre-vingt-seize cents (EUR 15.235,96) qu'elle détient envers la Société (la Créance).

De plus, il résulte d'un certificat émis en date du 6 décembre 2012 conjointement par Highland VIIC - PRI (1) S.à r.l. et la Société que, en date de ce certificat:

«1. L'Associé Unique est le propriétaire de la Créance;

2. L'Associé Unique est le seul autorisé à détenir la Créance et a le pouvoir de disposer de détenir la Créance, qui est librement cessible;

3. la valeur de la Créance est de quinze mille deux cent trente-cinq euros et quatre-vingt-seize cents (EUR 15.235,96); et

4. dès l'apport de la Créance par l'Associé Unique à la Société, la Créance sera éteinte par voie de confusion aux fins de l'article 1300 du code civil luxembourgeois.»

Ledit certificat, après avoir été signé ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Assemblée décide de noter que suite à l'augmentation du capital social, l'actionnariat dans la Société se présente comme suit:

	Parts Sociales
Highland VIIC - PRI (1) S.à r.l.	12.500 Parts Sociales Ordinaires
	19.554 Parts Sociales de Classe A
	2.696 Parts Sociales de Classe A1
	8.545 Parts Sociales de Classe A2
	15.593 Parts Sociales de Classe B
	5.725 Parts Sociales de Classe C
	9.095 Parts Sociales de Classe D
	5.876 Parts Sociales de Classe E
	<u>15.235 Parts Sociales de Classe F</u>
Total:	94.819 Parts Sociales

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à quatre-vingt-quatorze mille huit cent dix-neuf euros (EUR 94.819), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire), dix-neuf mille cinq cent cinquante-quatre (19.554) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A, et individuellement, une Part Sociale de Classe A), deux mille six cent quatre-vingt-seize (2.696) parts sociales de classe A1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A1, et individuellement, une Part Sociale de Classe A1), huit mille cinq cent quarante-cinq (8.545) parts sociales de classe A2 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A2, et individuellement, une Part Sociale de Classe A2), quinze mille cinq cent quatre-vingt-treize (15.593) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B, et individuellement, une Part Sociale de Classe B), cinq mille sept cent vingt-cinq (5.725) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C, et individuellement, une Part Sociale de Classe C), neuf mille quatre-vingt-quinze (9.095) parts sociales de classe D sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe D, et individuellement, une Part Sociale de Classe D), cinq mille huit cent soixante-seize (5.876) parts sociales de classe E sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E, et individuellement, une Part Sociale de Classe E), quinze mille deux cent trente-cinq (15.235) parts sociales de classe F sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe F, et individuellement, une Part Sociale de Classe F, et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D et les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales, et individuellement et indépendamment de la classe de parts sociales à laquelle elle appartient, une Part Sociale).

La Société peut également créer et émettre des autres classes de parts sociales qu'il faudra désigner différemment comme une classe qui tracera la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts sociales de Classe E et les Parts Sociales de Classe F forment des classes séparées de parts sociales dans la Société, mais ont les mêmes droits et obligations à tous égards sauf disposition particulière ci-après.

Les Parts Sociales de Classe A tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les six mille sept cent soixante-huit (6.768) parts sociales de classe E et les onze mille deux cent quarante-cinq (11.245) parts sociales de classe E-1 acquises le 22 mai 2009 dans le capital social de Privalia Venta Directa, S.L., une société constituée selon les lois de l'Espagne, ayant son siège social à calle Llull, 145, Barcelone, Espagne (Privalia) (l'Investissement Sous-jacent de Classe A).

Les Parts Sociales de Classe A1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les neuf cent quatre-vingt-neuf (989) parts sociales de classe A acquises le 27 avril 2010 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A1).

Les Parts Sociales de Classe A2 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les mille neuf cents (1.900) parts sociales de classe F acquises le 13 octobre 2010 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A2).

Les Parts Sociales de Classe B tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les cent troismille huit cent trente (103.830) parts sociales de classe F acquises le 30 décembre 2009 dans

le capital social de Spartoo SAS, une société par actions simplifiée de droit français avec un capital social de EUR 134.162, ayant son siège social au 9, rue du 19 mars 1962, 38130 Echirolles, France, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 489 895 821 (l'Investissement Sous-jacent de Classe B).

Les Parts Sociales de Classe C tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe C de NetentSec, Inc., une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des Îles Caïmans (l'Investissement Sous-jacent de Classe C).

Les Parts Sociales de Classe D tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans le capital social de UUSEE, Inc., une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des îles Vierges Britanniques (l'Investissement Sous-jacent de Classe D).

Les Parts Sociales de Classe E tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans le capital social de Hans Investment Holding Limited, une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des îles Vierges Britanniques (l'Investissement Sous-jacent de Classe E).

Les Parts Sociales de Classe F tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les cent quarante-neuf mille six cent vingt-sept (149.627) parts sociales de classe A sous la forme de American depositary shares acquises le 1^{er} avril 2010 dans le capital social de Qihoo 360 Technology Co. Ltd, une société dûment constituée selon les lois des Îles Caïmans et cotée à la Bourse de New York (l'Investissement Sous-jacent de Classe F)."

Sixième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 16.2. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

" **16.2.** Après l'affectation de tous bénéfices au compte de réserve statutaire et sous réserve de toutes dispositions obligatoires légales, tous les autres bénéfices seront distribués et payés comme suit:

(a) les détenteurs des parts sociales de chaque classe, au prorata du capital investi par chacun d'entre eux pour leurs parts sociales (valeur nominale et, selon le cas, prime d'émission), auront droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les actifs acquis avec les produits de la souscription aux parts sociales de cette classe, moins (ii) tous frais directement liés à cet investissement, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(b) en tout état de cause:

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement Sous-jacent de Classe A (le Revenu Net d'Investissement de Classe A), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe A1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A2 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A2 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe A2 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A2), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A2, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe B au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe B pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe B (le Revenu Net d'Investissement de Classe B), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe B, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe C au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe C pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe C (le Revenu Net d'Investissement de Classe C), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe C, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe D au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe D pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe D (le Revenu Net d'Investissement de Classe D), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe D, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe E au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe E pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe E (le Revenu Net d'Investissement de Classe E), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe E, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance; et

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe F au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe F pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe F (le Revenu Net d'Investissement de Classe F), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe F, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(c) l'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer du surplus (le cas échéant) des bénéfices qui ne sont pas dérivés par la Société d'un investissement spécifique dont la performance et le rendement sont tracés par une classe de parts sociales spécifique. Elle peut en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à la réserve ou le reporter. En cas de déclaration de paiement par l'assemblée générale des associés de la totalité ou d'une partie du surplus des bénéfices sous forme de dividendes, ces dividendes seront versés aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sur une base proportionnelle au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent."

Septième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la société en raison du présent acte sont estimés à environ deux mille Euros (EUR 2.000.-).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite au mandataire des parties comparantes, le mandataire a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: T. SONMEZ et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 décembre 2012. Relation: LAC/2012/60024. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 15 février 2013.

Référence de publication: 2013024053/522.

(130028929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2013.

Cross Investment Midco Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 175.218.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the seventeenth day of January.

Before us, Maître Francis Kessler, notary residing at Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Cross Investment Topco SARL, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg Register of Commerce and Companies and having a share capital of twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 12,500) on the date hereof,

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, professionally residing in Esch/Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Cross Investment Midco SARL" (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of real estate properties as well as of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a nominal value of one British Pound (GBP 1) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers.

If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board) composed of one (1) or several class A managers and one (1) or several class B managers.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board meets at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that they know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented, including at least one class A manager and one class B manager. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented, including the votes of at least one class A manager and one class B manager. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any class A manager and any class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions

11.1. Powers and voting rights.

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than ten per cent (10%) of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second general Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

14.2. The shareholders appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the company.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2013.

Subscription and Payment

Cross Investment Topco SARL, represented as stated above, subscribes to twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a nominal value of one British Pound (GBP 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 12,500).

The amount of twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 12,500) is at the Company's disposal.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Resolutions of the shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, its shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following person is appointed as class A manager of the Company for an indefinite period:

Jeffrey Schwartz, executive director, born on January 22, 1959 in Redwood City, California, United States of America, having his professional address at c/o GreenOak Real Estate Asset Management GmbH, Maximilianstrasse 35a, D-80539 Munich, Germany.

2. The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:

Paul Clarke, director, born on September 16, 1970 in Montreal, Canada, having his professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Jan Willem Overheul, director, born on January 4, 1982, in Neerijnen, the Netherlands, having his professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The registered office of the Company is located at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who have signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-septième jour de janvier,

Par devant le soussigné Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Cross Investment Topco SARL, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés et ayant un capital social de douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500,-) à la date d'aujourd'hui,

représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, ladite procuration restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Cross Investment Midco SARL" (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion de biens immobiliers ainsi que d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société sœur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer tous les instruments et moyens juridiques nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet, ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gestion. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gestion (le Conseil), composé d'un (1) ou plusieurs gérant(s) de classe A et un (1) ou plusieurs gérant(s) de classe B.

8.1. Pouvoirs du conseil de gestion

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts au(x) associé(s) ont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer ou les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs gents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et déclarent avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés, en ce compris au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, en ce compris les votes d'au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de tout gérant de classe A et tout gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Lorsque les résolutions sont adoptées par voie de Résolutions Circulaires des Associés, le texte de ces résolutions est envoyé à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue, et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou associés représentant plus d'un dixième (1/10) du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions de l'Assemblée Générale ou les Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par les associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou à la première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par voie de Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts ne sont modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Le Conseil dresse chaque année le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant ses engagements ainsi que les dettes du ou des gérant(s) et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante ou par voie de Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six (6) ans mais qui peut être renouvelé.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montre que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris les primes d'émission) sont disponibles pour une distributions, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs,

qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renonciations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi et des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le 31 décembre 2013.

Souscription et Libération

Cross Investment Topco SARL, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500,-).

Le montant de douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500,-) est à la disposition de la Société.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Résolutions de l'associé

Immédiatement après la constitution de la Société, son associé, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée en qualité de gérant de classe A de la Société pour une durée indéterminée:

Jeffrey Schwartz, directeur exécutif, né le 22 janvier 1959 à Redwood City, Californie, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle à GreenOak Real Estate Asset Management GmbH, Maximilianstrasse 35a, D-80539 Munich, Allemagne.

2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée:

Paul Clarke, directeur, né le 16 septembre 1970 à Montréal, Canada, ayant son adresse professionnelle située au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

Jan Willem Overheul, directeur, né le 4 janvier 1982 à Neerijnen, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle située au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la requête de la partie comparante que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire de la partie comparante.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 24 janvier 2013. Relation: EAC/2013/1071. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013023903/486.

(130029138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2013.

PayPal (Europe) S.à r.l. et Cie, S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.349.

Statuts coordonnés, suite à une constatation d'augmentation de capital reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 30 octobre 2012, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 30 novembre 2012.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2013028195/14.

(130033785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 février 2013.

Euromec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 75.073.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2013.

Stijn CURFS

Mandataire

Référence de publication: 2013029054/13.

(130035531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Euromec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 75.073.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2013.

Stijn CURFS

Mandataire

Référence de publication: 2013029055/13.

(130035532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

First State European Diversified Infrastructure S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: AUD 35.000,00.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 134.314.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 février 2013.

Pour *FIRST STATE EUROPEAN DIVERSIFIED INFRASTRUCTURE S.à r.l.*

Société à responsabilité limitée

RBC Investor Services Bank S.A.

Société anonyme

Référence de publication: 2013029071/14.

(130035767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Eze Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 129.926.

Les comptes annuels au 30.06.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28.02.2013.

Pour: *EZE CAPITAL S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Johanna Tenebay

Référence de publication: 2013029060/15.

(130035553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Euromec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 75.073.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2013.

Stijn CURFS

Mandataire

Référence de publication: 2013029058/13.

(130035548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Euromec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 75.073.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2013.

Stijn CURFS

Mandataire

Référence de publication: 2013029056/13.

(130035533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

EP Munich S.à.r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 2, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 126.603.

Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 février 2013.

TMF Luxembourg S.A.

Signature

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2013029044/13.

(130035635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Dream International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 121.181.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013029012/10.

(130035872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Discount Communication, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange.

R.C.S. Luxembourg B 161.067.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013029009/10.

(130035725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

De l'Isle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 37.104.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013029002/9.

(130035440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Entreprise de Peinture MASSEN S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3259 Bettembourg, 23, rue de la Montagne.

R.C.S. Luxembourg B 25.663.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le gérant

Référence de publication: 2013029022/10.

(130035157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Duck Private S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 154.157.

Les comptes annuels au 30.06.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28.02.2013.

Pour: DUCK PRIVATE S.A. SPF

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme
 Cindy Szabo / Isabelle Marechal-Gerlaxhe
 Référence de publication: 2013029013/15.
 (130035552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 février 2013.

Luxspace Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.
 R.C.S. Luxembourg B 104.935.

Im Rahmen der Ordentlichen Gesellschafterversammlung der LuxSpace S.à.r.l mit Sitz in Betzdorf, Großherzogtum Luxembourg am 19. November 2012 wurden folgende Beschlüsse unter Punkt II gefasst:

Beschlußfassung über die Bestellung der Mitglieder des Managementrates nach Artikel 14 des Gesellschaftsvertrages

Der Vorsitzende leitet zu den Beschlußfassungen über die Bestellung der Managementräte über. Er führt weiter dass die Bestellung der Managementräte durch Beschluß der außerordentlichen Gesellschafterversammlung vom 15. Mai 2008 bis zur Gesellschafterversammlung 2012 erfolgt sei. Die Gesellschafterversammlung hat sodann folgende Beschlüsse gefaßt:

1. Folgende Personen werden erneut zu Mitgliedern des Managementrates ernannt:
 - a) Herr Prof. Dipl.-Ing. Manfred Johannes Fuchs, geboren am 25. Juli 1938 in Latsch, wohnhaft in Stuhler Landstraße 22, 28259 Bremen,
 - b) Herr Marco Romed Fuchs, geboren am 29.06.1962 in Hamburg, wohnhaft in Alte Reihe 84, 28865 Lilienthal,
 - c) Herr Jochen Harms, geboren am 10.01.1964 in Wilhelmshaven, wohnhaft in Philipp-Neufang-Strasse 18, D-66123 Saarbrücken
2. Als Beauftragter zur täglichen Geschäftsführung wird erneut Herr Jochen Harms ernannt.
3. Die Ernennung dieser Managementratsmitglieder erfolgt für die Dauer von fünf Jahren, beginnend mit der Gesellschafterversammlung 2012, mithin also bis zur Gesellschafterversammlung die 2017 stattfinden wird.

Betzdorf, den 26. Februar 2013.

Für gleichlautenden Auszug aus dem Protokoll der Gesellschafterversammlung

Référence de publication: 2013028568/25.
 (130034241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2013.

Cedetec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9905 Troisvierges, 15, rue Milbich.
 R.C.S. Luxembourg B 103.210.

Le bilan au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
 Luxembourg, le 27/02/2013.

Référence de publication: 2013028329/10.
 (130034961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2013.

Content International Holdings 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
 R.C.S. Luxembourg B 168.521.

EXTRAIT

Conformément à la cession de parts sociales du 5 avril 2012, l'associé unique Travis Investment S. à r.l. a vendu ses 20,000 parts sociales détenues dans la société Content International Holdings 1 S.à r.l. à Stichting Depositary APG Opportunities Pool 2012, avec adresse à Oude Lindestraat 70, 6411 EJ Heerlen.

Les parts sociales sont désormais réparties comme suit:

Désignation de l'associé	Nombre de parts sociales
Stichting Depositary APG Opportunities Pool 2012	20,000
Total	20,000

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 27 février 2013.

Référence de publication: 2013028320/19.

(130034810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2013.

Chi-Square S.C.A., SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 154.951.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 21 décembre 2012

Changement du Réviseur d'Entreprise:

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires décide de nommer l'auditeur PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative, résidant professionnellement au 400, Route d'Esch, L-1014, Luxembourg, Luxembourg, en tant que Réviseur d'Entreprise agréé, avec effet au 21 décembre 2012, en remplacement de Top Audit S.A. (ex PKF ABAX Audit S.A.), jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en avril 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013028331/15.

(130034872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2013.

Carbon Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 142.676.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution prise par l'associé unique en date du 25 février 2013:

- que Monsieur Michael Charnier a démissionné de sa fonction d'administrateur de la société avec effet au 31 janvier 2013;

- que Monsieur Francis N. Hoogewerf a démissionné de sa fonction d'administrateur de la société avec effet au 31 janvier 2013;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2013.

Référence de publication: 2013028325/15.

(130034311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2013.

Cramex S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 14.700.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013028345/9.

(130034360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2013.

ENN Solar Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 163.503.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 20 février 2013

L'associé unique de la Société a pris en date du 20 février 2013 la résolution de transférer le siège social de la Société du L-1660 Luxembourg, 32, Grand-rue au L-1724 Luxembourg, au 3b, boulevard du Prince Henri avec effet au 1^{er} janvier 2013 à 00:00 CET.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2013.

Pour la Société

Me Shaohui ZHANG

Référence de publication: 2013028384/15.

(130034575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2013.

Coiffure Carla S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5251 Sandweiler, 1, rue Jean Schaus.

R.C.S. Luxembourg B 71.462.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013028339/9.

(130034386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2013.

CARDOSO et Cie S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 44.595.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013028326/9.

(130034775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2013.

Crystal Marine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 52.032.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013028346/9.

(130034605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2013.

Drive S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 512.500,00.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 113.742.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique de la Société en date du 20 février 2013 que:

1) le mandat de Madame Marie-Thérèse Discret en tant que gérant de catégorie A de la Société a pris fin avec effet immédiat;

2) il a été décidé de nommer Monsieur Tomas Lichy, né le 25 novembre 1972 à Ostrava (République Tchèque), résidant professionnellement au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg en tant que gérant de catégorie A de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2013.

Pour la Société

Référence de publication: 2013028354/18.

(130034661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 février 2013.
